

TAXE D'APPRENTISSAGE #2025



« Former aujourd'hui, soigner demain »

VERSER À L'UFR EN 3 ÉTAPES

1 Auprès de l'URSSAF
Déclarez et payez votre solde de la taxe d'apprentissage

2 Sur Net-Entreprises
Créez votre accès à SOLTéA

3 Sur SOLTéA
Fléchez l'UFR Simone Veil - Santé | Notre code UAI :

0783601R



 **Urssaf**
Au service de votre protection sociale



 **NET-ENTREPRISES-FR**
GIP Modernisation des déclarations sociales



 **SOLTéA**
Répartir le solde de la taxe d'apprentissage

Contact : taxe-apprentissage.svs@uvsq.fr

UFR Simone Veil - Santé
2 avenue de la source de la Bièvre
78180 Montigny-le-Bretonneux

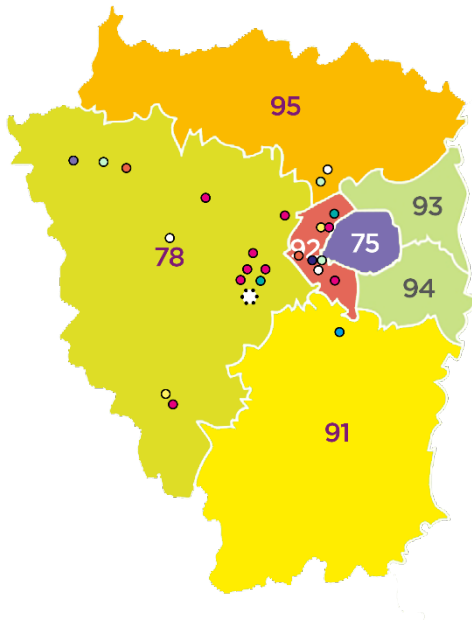
En savoir +



www.sante.uvsq.fr

L'UFR Simone Veil - Santé, c'est :

Une forte implantation dans l'ouest parisien :



Hôpitaux conventionnés & terrains de stages
Janvier 2025



7000 étudiantes & étudiants en médecine et filières paramédicales

800 stagiaires (formation continue)

265 hospitalo-universitaires enseignants-chercheurs

15 doctorants



17 instituts de formation

8 en Soins infirmiers

4 en kinésithérapie

1 en Psychomotricité

2 en Ergothérapie

1 en Pédicurie-podologie

1 en Manipulation-d'électroradiologie



11 équipes universitaires reconnues par INSERM, CNRS, CEA, IRD, INRAé

1 pôle de formation sage-femme

1 école régionale d'infirmiers anesthésistes (ERIADE)

2 fédérations de recherche :

Fédération F2B (Biologies & Biotechnologies)

Fédération RISE (Recherche et Innovation en Santé publique & Epidémiologie)

Notre devise :

Humanité | Excellence | Innovation